

La justice contre la mort

14 mars > **ESSAI** France

Certes la mort, ou tout au moins l'idée de mort, gagne du terrain. La bêtise et la barbarie aussi. Faut-il pourtant opposer à cette pulsion destructrice une législation mortifère ? S'il est une règle qui doit s'opposer aux massacres, c'est bien celle de la vie malgré tout. C'est la voie qui se dégage de ces rencontres de Normale sup où se sont succédé juristes, philosophes, cartographes et Robert Badinter. Et l'on retiendra que ceux qui se sont le plus battus contre la peine capitale, ce sont les écrivains, de Hugo à Camus, Hugo qui écrivait dans *Quatrevingt treize* à propos de la guillotine : « On sentait que cela avait été construit par des hommes, tant c'était laid, mesquin et petit. »

Les cartes proposées en fin d'ouvrage sur l'évolution de la peine de mort aux Etats-Unis depuis un siècle et sur l'état de son abolition dans le monde sont édifiantes et rassurantes. Elles montrent un mouvement irrésistible vers une abolition universelle devant les tribunaux, c'est-à-dire, pour reprendre les mots de Robert Badinter, le fait de ne plus voir « une personne que l'on tue au nom de la justice ». Or, le principal obstacle à cette abolition, c'est moins certains Etats que Dieu qui ne cesse de demander vengeance à travers des clercs fanatisés. La guerre n'entre évidemment pas dans ce registre, à tel point que l'exécution d'Oussama Ben Laden avait été commentée par Barack Obama par un « *Justice est faite* ». La peine de mort est une réalité, pas un concept. C'est bien ce que nous rappelle ce collectif qui a le mérite de dire les choses clairement en présentant toutes les pièces d'un dossier essentiel. **L. L.**

**MARC CRÉPON,
JEAN-LOUIS HALPÉRIN,
STEFANO MANACORDA
(DIR.)**

**La peine de mort.
Vers l'abolition absolue ?**

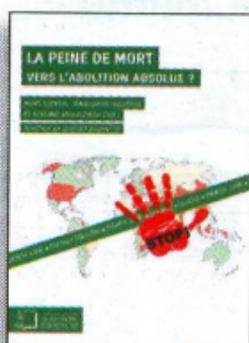
RUE D'ULM

TIRAGE : 1 500 EX.

PRIX : 11 EUROS ; 136 P. ;

15 CARTES EN COUL.

ISBN : 978-2-7288-0545-7



9 782728 805457